

Diplôme d'État de Technicien de Laboratoire Médical

Formation initiale

Ministère de la Santé et de la prévention

SCIENCES ET SANTÉ

Formation en 3 ans pour exercer le métier de Technicien de Laboratoire Médical, véritable professionnel de santé apportant toute son expertise technique en Diagnostic Biomédical et en Recherche Médicale.

Diplôme d'État du Ministère de la Santé et de la Prévention (Enregistré de droit au RNCP - 39708)

Grade de Licence - Niveau 6



POURQUOI ET COMMENT

INTÉGRER LE DIPLÔME D'ÉTAT

PRÉSENTATION

Le Diplôme d'État, 3 ans de formation.

NOUVEAUTÉ !

- Diplôme du Ministère de la Santé et de la Prévention - niveau 6
- Grade de Licence - 180 crédits ECTS

Décret n° 2024-856 du 31 juillet 2024 attribuant le grade de licence aux titulaires du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical

Publics concernés: étudiants en instituts de formation de technicien de laboratoire médical

Objet: Attribution du grade de licence aux titulaires du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical.

Entrée en vigueur: 1er août 2024

Pour exercer le métier de Technicien de Laboratoire Médical, l'IFTLM vous propose une formation en 3 ans. Ce Diplôme d'État délivré par le Ministère de la Santé et de la Prévention forme des Techniciens de Laboratoire spécialisés dans les 4 domaines du secteur médical :

- La Biologie Médicale (Biochimie, Hématologie, Immunologie, Microbiologie, Génétique et Assistance Médicale à la Procréation AMP,...)
- Les Thérapies cellulaires et géniques et les Biobanques
- L'Anatomie et Cytologie Pathologiques
- La Transfusion Sanguine

A l'issue de ces 3 années, **ces Professionnels de Santé** obtiendront 2 autres qualifications indispensables pour travailler dans le secteur de la Santé (Inclus dans la formation) :

- L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de Niveau II
- Le Certificat de Capacité pour Effectuer des Prélèvements Sanguins

L'obtention de ce diplôme permet à ses titulaires de faire valoir une certification au grade de licence pour une insertion professionnelle immédiate et une poursuite d'études éventuellement assortie d'une mobilité internationale

En fin de parcours, chaque étudiant pourra affirmer son intérêt pour une spécialité d'exercice, renforcer sa polyvalence et préparer sa professionnalisation ou poursuivre ses études en Master ou en école d'ingénieurs.

MÉTIERS

Technicien de Laboratoire Médical

Cette profession de Santé nécessite des connaissances médicales, scientifiques et des qualités d'adaptabilité. Le domaine de la Biologie Médicale se caractérise par une évolution incessante des technologies. L'exercice de la profession de Technicien de Laboratoire Médical est réglementé par le code de la Santé Publique.

Acteur de soin au service du Patient

Le technicien de laboratoire médical met en œuvre les technologies nécessaires à l'obtention des résultats d'examens de biologie médicale et d'anatomie et cytologie pathologiques. Ils ont pour

objectifs la prévention, le dépistage, le diagnostic et le suivi thérapeutique et le traitement d'une pathologie.

Il participe aussi à des travaux de recherches fondamentales et de recherches cliniques (prouver l'efficacité de nouveaux traitements ou développer de nouvelles techniques préventives, de diagnostic ou thérapeutiques,...)

Il exerce ses activités dans les 4 domaines du secteur médical :

- La biologie médicale
- Les thérapies cellulaires et géniques et les biobanques
- L'anatomie et cytologie pathologiques
- La transfusion sanguine

Des activités diversifiées

1. Réalisation de prélèvements en vue d'examen de biologie médicale, réception et traitement des échantillons de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques, des produits biologiques à visée thérapeutique et des documents associés.

2. Réalisation des analyses de biologie médicale générale.

3. Réalisation des analyses de biologie médicale spécialisée, des techniques d'anatomie et cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique.

4. Gestion des équipements, matériels, consommables, réactifs, des stocks de produits biologiques à visée thérapeutique et des échantillons biologiques.

5. Organisation et coordination de son activité au sein d'une équipe pluri professionnelle.

6. Accueil, accompagnement et formation des personnes en formation et des nouveaux arrivants dans la structure.

7. Veille professionnelle, études et recherches et conduite de démarche d'amélioration des pratiques professionnelles.

8. Mise en œuvre du processus d'amélioration continue.

Des débouchés multiples

Le Technicien de Laboratoire Médical exerce dans différentes structures de laboratoires dédiées au diagnostic et à la recherche médicale. La formation du Diplôme d'État ouvre aussi une multitude de possibilités et permet de cibler des secteurs diversifiés comme les laboratoires des services publiques et aussi l'industrie (Contrôle qualité, chimie des eaux,...)

- Laboratoires privés ou hospitaliers en Diagnostic Médical
- Établissements Français du Sang
- Centres d'Anatomie et Cytologie Pathologiques

- Centres de Recherche Médicale
- Services vétérinaires
- Laboratoires de la Police Technique et Scientifique
- Services des douanes
- Autres laboratoires...

ADMISSION

Conditions d'admission

ADMISSION SUR DOSSIER VIA PARCOURSUP

Public visé (Bacheliers ou futurs bacheliers)

Bac S, Bac STL, Bac ST2S

Bac général avec Spécialité SVT conseillée (réforme du Bac 2020)

Étudiants en réorientation après une première année de médecine (ancienne PACES et PASS) ou de licence 1 de Science Technologie Santé, Biologie, Science de la vie

Les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers :

- Résultats académiques de 1ère et terminale
- Appréciations des professeurs
- Projet de formation (lettre de motivation)

Attendus locaux :

- Bonne connaissance scientifique en biologie, physique et chimie
- Rigueur scientifique
- Conscience professionnelle
- Travail en équipe
- Empathie

Vous pouvez retrouver l'ensemble des critères de sélection sur notre fiche formation sur Parcoursup.

Pour candidater :

Les candidatures sont sur dossier via la procédure [PARCOURSUP](#)

Calendrier PARCOURSUP

Du 15 janvier au 13 mars 2025 : Inscription et saisie des vœux

Jusqu'au mercredi 2 avril 2025 : Dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux

Fin mai/Début juin 2025 : Phase principale d'admission et réponses des formations

Saisir son vœu sur PARCOURSUP

Pour retrouver facilement la formation du Diplôme d'État, taper **IFTLM Lyon** dans la barre de recherche et sélectionner **Institut Catholique de Lyon - IFTLM**.

Vous pouvez aussi utiliser les mots clés suivants :

- Par Type de formation : **Etudes de Santé**
- Par Spécialité : **D.E. Technicien de Laboratoire Médical**

et sélectionner : **Institut Catholique de Lyon-IFTLM [...] D.E. Technicien de Laboratoire Médical**

N'oubliez-pas de confirmer votre vœu pour que votre dossier soit pris en compte et étudié.

Le nombre de place en 1ère année est de **70**.

AUTRE CAS : ADMISSION HORS PARCOURSUP

Pour tous les autres cas (titulaires d'un diplôme extra-communautaire, titulaires d'un bts ou d'un dut, autres cas), consulter les [Procédures d'admission hors-parcoursup](#)

L'admission définitive est subordonnée :

- A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine. Ce certificat précise notamment que l'étudiant est indemne de dyschromatopsies incompatibles avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

- A la production, au plus tard le premier jour de l'entrée en stage d'un certificat médical attestant que le candidat remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues, le cas échéant, par les dispositions du titre 1er du livre 1er de la troisième partie législative du code de la santé publique. »

L'APPRENTISSAGE

Différents parcours s'offrent à vous

A partir de la 2ème année, nos étudiants ont la possibilité de faire leur formation en alternance en contrat d'apprentissage. Après avoir fait votre première année de formation en classique, vous pouvez opter pour un parcours en apprentissage soit sur 2 ans, soit sur la dernière année.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée qui alterne un temps en

entreprise et un temps en centre de formation, l'IFTLM.

2 types de contrats possibles (CDD) :

- 24 mois (2ème et 3ème année d'études)
- 12 mois (3ème année d'études)

En apprentissage vous avez le statut de salarié de l'entreprise. Votre rémunération dépend de votre âge et de votre année de formation. Vous bénéficiez des mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise (congrés payés, tickets restaurant,...).

Les frais de scolarité sont intégralement pris en charge pour les étudiants en contrat d'apprentissage.

[Consulter la page dédiée à l'apprentissage en 2ème et/ou 3ème année](#)



**ET SON RÉSEAU
PARTENAIRE**

Cette formation est organisée en apprentissage en partenariat avec le CFA IFIR

[Plus de renseignements auprès du CFA IFIR](#)

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique par année

Pour l'année universitaire 2024-2025 :

Frais d'inscription : 180 €

Frais de scolarité : 5654 € (Frais fixes inclus)

Vous avez la possibilité de régler votre formation en 3 ou 7 fois (choix proposés lors de l'inscription administrative).

Vous pouvez bénéficier de bourses pour financer votre formation :

- **BOURSE RÉGIONALE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE** (équivalente à la bourse du CROUS) de 1454€ à 6335€ par an.
- **BOURSES D'ACCUEIL de l'UCLy** (Université Catholique de Lyon)

[Plus de renseignements sur les bourses](#)

Notre accompagnement pour votre réussite :

- Des propositions de stages et un accompagnement à la recherche de stages (France ou International)

Nous disposons de nombreux terrains de stages qui nous sont proposés chaque année par nos partenaires.

- Des suivis personnalisés en 1ère et 2ème année.
- Une insertion professionnelle encadrée en 3ème année
- Des tutorats gratuits (financés par la région Auvergne-Rhône Alpes)

Nous proposons des tutorats pour aider un étudiant en difficulté. Il est alors encadré par des étudiants de 2ème et 3ème année qui excelle dans la matière à travailler. Pour l'étudiant tuteuré, ce soutien est gratuit. Et le tuteur est rémunéré par la Région Rhône-Alpes.

- Des effectifs à taille humaine.
- Possibilité d'apprentissage dès la 2^{ème} année
- Un partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Une forte employabilité: 98% en poste dès la certification

Accessibilité de nos locaux et situation de handicap

Le campus Saint-Paul est accessible aux personnes à mobilité réduite : amphis, salles de TD, salles informatiques, cafétéria, bibliothèque universitaire, secrétariats, toilettes.... Vous êtes en situation de handicap ? un accompagnement personnalisé et adapté peut être demandé à la mission handicap

[Plus de renseignements sur la mission handicap de l'UCLy](#)

Les points forts de la formation

**Diplôme d'État
du Ministère de
la Santé et de la
Prévention**

**Grade de
Licence - 180
Crédits ECTS**

**Parcours
professionnalisant
avec 42
semaines de
stages sur les 3
ans**

DÉCOUVREZ LE

PROGRAMME

DÉTAILLÉ

DOMAINES DE COMPÉTENCES

DOMAINE 1 : METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE PRÉLÈVEMENT ET DE TRAITEMENT DES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

UE Hygiène, sécurité et risques d'exposition - 3 ECTS

UE Gestes et soins d'urgence - 1 ECTS

UE Les prélèvements biologiques - 1 ECTS

UE Soins techniques et relationnels - 2 ECTS

DOMAINE 2 : METTRE EN ŒUVRE DES EXAMENS DE BIOLOGIE MÉDICALE GÉNÉRALE ET LE TRAITEMENT DES RÉSULTATS

UE Connaissances fondamentales en physique, chimie et chimie analytique, mathématiques et statistiques appliquées - 4 ECTS

UE Connaissances fondamentales en biologie humaine: biologie cellulaire et moléculaire, anatomie, physiologie, introduction à la sémio- pathologie - 4 ECTS

UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en biologie moléculaire et biochimie - 13 ECTS

UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en microbiologie (bactériologie, mycologie) - 15 ECTS

UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en hématologie, immunohématologie et immunologie - 16 ECTS

DOMAINES DE COMPÉTENCES

DOMAINE 3 : METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE BIOLOGIE SPÉCIALISÉE, D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES, DE PRÉPARATION ET DE QUALIFICATION DES PRODUITS BIOLOGIQUES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS

UE Biologie médicale spécialisée dont produits biologiques à visée thérapeutique, thérapies cellulaires et géniques et bio-banques, cytogénétique - 7 ECTS

UE Méthodes d'analyses et approfondissements en biochimie dont pharmacologie, en microbiologie dont virologie et parasitologie, en hématologie et dans les situations complexes (urgences, néonatalogie ...) - 10 ECTS

UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en anatomie et cytologie pathologiques et en histologie - 10 ECTS

UE Biologie prospective, techniques innovantes, bio-informatique et e- santé - 5 ECTS

UE Traitement des résultats de bilans de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique - 3 ECTS

DOMAINE 4 : TRAVAILLER AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURI PROFESSIONNELLE DANS UN BUT DE COOPÉRATION, D'ORGANISATION ET DE CONTINUITÉ DE SERVICE

UE Gestion des équipements, des matériels, des stocks et produits biologiques- 3 ECTS

UE Sciences humaines, sociales et droit (psychologie, socio anthropologie, droit et éthique) - 3

ECTS

UE Santé publique, économie de la santé - 2 ECTS

UE Communication et travail interdisciplinaire - 2 ECTS

UE Pédagogie, tutorat - 4 ECTS

UE Projet personnel et engagement apprenant - 4 ECTS

DOMAINES DE COMPÉTENCES ET STAGES

DOMAINE 5 : METTRE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE RECHERCHE ET DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES DANS LE CADRE DE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DE L'ACCRÉDITATION OU DE LA CERTIFICATION DES ACTIVITÉS

UE Initiation à la démarche de recherche - 9 ECTS

UE Numérique en santé - 2 ECTS

UE Anglais - 6 ECTS

UE Démarche qualité, gestion des risques et métrologie - 7 ECTS

UE Méthodes de travail et techniques de l'information (numérique) - 2 ECTS

STAGES

Périodes de formation en milieu professionnel - 42 ECTS

(réparties sur les 5 premiers semestres)

Contactez-nous

04 72 32 50 34

Du Lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h45
Le vendredi de 8h à 11h45

IFTLM

10 Place des Archives
69002 LYON
iftlm@univ-catholyon.fr